



**OPTÉZ
POUR LA
LOCATION
SOLIDAIRE !**

**Louez votre bien à un prix
abordable et sécurisez le
paiement de vos loyers.**

GRANDLYON
la métropole

Louez solidaire !

**Votre bien est vacant
ou vous êtes propriétaire,
futur acquéreur,
investisseur dans
la Métropole de Lyon ?
Dans un contexte de
tension immobilière
extrêmement forte,
la Métropole de Lyon
souhaitait faciliter
la mise en location
de logements à prix
abordable. Elle aide
et accompagne les
propriétaires-bailleurs
proposant des loyers
abordables en accordant
des aides financières
et des facilités pour
la gestion locative!**

**Louez votre bien
sereinement en location
solidaire !**



LOCATION SOLIDAIRE : QUELQUES RÈGLES

Lorsque vous conventionnez votre logement, vous permettez à des ménages modestes de se loger tout en vous assurant un revenu locatif confortable et sécurisé.

Les engagements

- **un loyer à prix abordable**, c'est à dire entre 15 et 45 % en dessous du prix du marché,
- **une durée** de 6 ans minimum,
- **une location** à des ménages modestes (sous condition de ressources).

Les avantages

- **une réduction d'impôt** jusqu'à 35 % selon le loyer pratiqué et jusqu'à 65 % en cas de gestion locative associative,
- **des aides financières** jusqu'à **100 % de prise en charge du montant des travaux** et primes jusqu'à **10 000 €** pour la mise en gestion locative,
- **une garantie** contre les impayés de loyer,
- **une gestion locative simplifiée** si elle est confiée à un organisme agréé.

LA PLATEFORME LOUER SOLIDAIRE 69



La plateforme **louer-solidaire69.fr** a été fondée par des associations du Collectif Logement Rhône, avec le soutien de la Métropole de Lyon et de l'État, pour mieux informer propriétaires, futurs acquéreurs et investisseurs des avantages de la location solidaire.

L'objectif

Trouver avec chaque propriétaire **la solution la plus adaptée pour la mise en location de son bien** en fonction de sa situation, de ses projets et des caractéristiques de son logement.

Comment ?

Le propriétaire s'engage à **louer son bien pour une durée déterminée**. Il est orienté vers une association qui s'occupe de trouver des locataires correspondant aux critères lui permettant de bénéficier des avantages. L'association peut s'occuper de la gestion locative du bien.

La plateforme propose à tous les propriétaires bailleurs :

- des renseignements sur les aides financières
- un accompagnement personnalisé
- la mise en relation avec des associations expérimentées

ILS L'ONT FAIT !



« J'habite à 60 km de Lyon, j'ai 71 ans, et la gestion en direct de mon appartement qui

se trouve à Villeurbanne me pesait. Par le biais de la plateforme, j'ai trouvé une association qui s'occupe de tout ! Je suis plus tranquille et j'ai le sentiment d'être utile en aidant quelqu'un à se loger. »

Jean-Paul

Propriétaire à Villeurbanne



RENSEIGNEZ-VOUS

par téléphone
04 37 28 70 50

par mail
contact@louer-solidaire69.fr

via le site internet
www.louer-solidaire69.fr

Sur le territoire métropolitain lyonnais, **20 000 ménages** sont mal logés. Parallèlement, on y recense plus de **6 000 logements** vacants de plus de 2 ans.

Dans le cadre de la politique d'accès au logement pour toutes et tous, la Métropole de Lyon souhaite faciliter mise sur le marché locatif de logements à prix abordables.

Pour ce faire, La Métropole de Lyon encourage la location solidaire qui permet à des ménages modestes de se loger tout en garantissant aux propriétaires bailleurs un revenu locatif confortable et sécurisé.

Contactez l'équipe métropolitaine de l'habitat (EMHA) :
04 26 83 97 82
emha@grandlyon.com

Métropole de Lyon
20, rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél : 04 78 63 40 40
www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole